

POUR TOUS LES CLIENTS

Ce protocole s'appuie sur les préconisations de la Fédération Française de Char à Voile validées par le Ministère des Sports ainsi que sur les arrêtés, Préfectoral et Municipal en mesure sur la commune de Jullouville

AVANT LA SÉANCE

- > S'inscrire et procéder au règlement. Nous vous conseillons de privilégier l'inscription en ligne sur notre site www.crng.fr.
- > Compléter et retourner Contact la Fiche d'autorisation

LE JOUR DE LA SÉANCE

- > Il est demandé à tous les usagers de respecter scrupuleusement les gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la séance.**
- > Le nombre de pratiquants est limité à 9 sur une même séance
- > Arriver à l'heure. Toute personne en retard pourra se voir refuser l'accès à la séance sans remboursement.
- > Les équipements suivants sont obligatoires :
 - Casque fourni par le CRNG.
 - Charlotte fournie par le CRNG
 - Gants du type gants de jardin. Possibilité d'en acheter sur place au tarif de 2,50€
- Nos chars à voile et nos casques seront désinfectés après chaque séance.**
- > Les vestiaires ne seront pas accessibles au public. Les effets personnels ne pourront être stockés dans l'école de voile.
- > Les prêts de combinaison étant impossibles, il est nécessaire d'arriver en tenue de pratique (chaussures fermées, affaires peu fragiles, haut et bas de ciré conseillé)
- > Le nombre de personne sur la plage étant limité à 10, seuls les pratiquants pourront accéder à la zone d'activité.

Afin de protéger les usagers et moniteurs, merci de respecter tout au long de l'accueil et de la séance les gestes barrières et les consignes du moniteur. Toute personne ne respectant ces consignes pourra se voir signifier par le moniteur un arrêt sans remboursement de l'activité.